



**DÉCLARATION DES PERFORMANCES No: BFX**

1. Code d'identification unique du produit type: **BFX**
2. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:  
**Écrans souples pour sous-toitures**
3. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:  
**VELUX A/S, Ådalsvej 99, DK-2970 Hørsholm, [www.velux.com](http://www.velux.com)**
4. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:  
**Non applicable**
5. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:  
**Système 3**
6. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée **EN 13859-1:2014**:
  - i. **BTTG (0338)** a réalisé le test type de la caractéristique essentielle suivante : **Réaction au feu** selon le système 3 et a délivré le rapport d'essai
7. Performances déclarées :

<b>Caractéristiques essentielles</b>	<b>Performance</b>	<b>§</b>	<b>NB #</b>
Réaction au feu:	classe E	4.3.1	0338
Résistance à la pénétration de l'eau: - avant le vieillissement artificiel - après le vieillissement artificiel	classe W1 classe W1	4.3.2	0338
Résistance à la traction longitudinale: - avant le vieillissement artificiel - après le vieillissement artificiel	200 N/50 mm 120 N/50 mm	4.3.4	0338
Résistance à la traction transversale: - avant le vieillissement artificiel - après le vieillissement artificiel	200 N/50 mm 120 N/50 mm	4.3.4	0338
Allongement longitudinal: - avant le vieillissement artificiel - après le vieillissement artificiel	NPD NPD	4.3.4	-
Allongement transversal: - avant le vieillissement artificiel - après le vieillissement artificiel	NPD NPD	4.3.4	-

**DÉCLARATION DES PERFORMANCES**

Résistance à l'usure: - Sens longitudinal - Sens transversal	NPD NPD	4.3.5	-
Souplesse à basse température (flexibilité)	NPD	4.3.7	-
Comportement au vieillissement artificiel, concernant - Résistance à la pénétration de l'eau - Résistance à la traction	NPD NPD	4.3.8	-

8. Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit: **Non applicable**

Signé pour le fabricant et en son nom par :



Klaus Lorentzen, Vice President, Product Development  
Ådalsvej 99, DK 2970 – Hørsholm, 2017-01-01

 <b>Écrans souples pour sous-toitures: BFX</b>		<b>Spécification technique harmonisée: EN 13859-1:2014</b>	
Réaction au feu:	classe E	4.3.1	0338
Résistance à la pénétration de l'eau: - avant le vieillissement artificiel - après le vieillissement artificiel	classe W1 classe W1	4.3.2	0338
Résistance à la traction longitudinale: - avant le vieillissement artificiel - après le vieillissement artificiel	200 N/50 mm 120 N/50 mm	4.3.4	0338
Résistance à la traction transversale: - avant le vieillissement artificiel - après le vieillissement artificiel	200 N/50 mm 120 N/50 mm	4.3.4	0338
Allongement longitudinal: - avant le vieillissement artificiel - après le vieillissement artificiel	NPD NPD	4.3.4	-
Allongement transversal: - avant le vieillissement artificiel - après le vieillissement artificiel	NPD NPD	4.3.4	-
Résistance à l'usure: - Sens longitudinal - Sens transversal	NPD NPD	4.3.5	-
Souplesse à basse température (flexibilité)	NPD	4.3.7	-
Comportement au vieillissement artificiel, concernant - Résistance à la pénétration de l'eau - Résistance à la traction	NPD NPD	4.3.8	-